

**MAIRIE D'UCCIANI**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**20133 UCCIANI-CORSE DU SUD**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Membres : Afférents au conseil : 15**  
**Présents : 14**  
**Date de la convocation : 25/05/2020**

**En exercice : 15**  
**Qui ont pris part à la délibération : 15**  
**Date d'affichage : 25/05/2020**

**Objet: Commission d'Appel d'Offres C.A.O**

*L'an deux mille vingt, le 02 juin à 17h30, le Conseil Municipal de la commune d'Ucciani, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur GIOCANTI Jean-Luc, Maire.*

**Présents :** Loigerot Maria, Poggioli Mathieu, Pisticcini François Thierry, Poggioli Jules, Poggioli Dominique, Celli Sylvain, Ansidei Toussaint Mathieu, Giocanti Caroline, Chiarcelli Alexandra, Silvani Mélissa, Pantaloni Pierre François, Poggioli-Mariani Sébastien, Versini Audrey.

**Absents :** Duriez Danielle (procuration à Jean-Luc Giocanti).

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.  
 Secrétaire de séance: Madame SILVANI Mélissa a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, fonction qu'elle a acceptée.

Après avoir ouvert la séance :

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics ;  
 Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres ;  
 Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

**Membres titulaires**

**Candidats :** Celli Sylvain, Giocanti Caroline, Ansidei Toussaint Mathieu.

Nombre de votants 15 Bulletins blancs ou nuls : 0 Nombres de suffrages exprimés 15  
 Ont Obtenu :  
 Celli Sylvain : 15 voix  
 Giocanti Caroline : 15 voix  
 Ansidei Toussaint Mathieu : 15 voix

**Proclame élus les membre titulaires suivants :**

**Celli Sylvain, Giocanti Caroline, Ansidei Toussaint Mathieu.**



### Membres Suppléants

**Candidats :** Pisticcini François Thierry, Loigerot Maria, Poggioli Jules.

Nombre de votants : 15 Bulletins blancs ou nuls 0 Nombre de suffrages exprimés 15

Ont Obtenu :

Pisticcini François Thierry : 15 voix

Loigerot Maria : 15 voix

Poggioli Jules : 15 voix

**Proclame élu les membre suppléants suivants :**

**Pisticcini François Thierry, Loigerot Maria, Poggioli Jules.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre tous les membres présents.

Ucciani, le 02 juin 2020.

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI.

